



PUBLIC

Compte rendu de la réunion du caucus préparatoire de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des comités de la Maison du Citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 22 janvier 2008 à 11 h 50 à laquelle sont présents monsieur le maire Marc Bureau, mesdames et messieurs les conseillers-ères André Laframboise, Alain Riel, Alain Pilon, Patrice Martin, Louise Poirier, Pierre Phillion, Denise Laferrière, Denis Tassé, Luc Angers, Richard Côté, Aurèle Desjardins, Joseph De Sylva, Yvon Boucher, Luc Montreuil et Jocelyne Houle.

Sont également présents madame Marie-Hélène Lajoie, directrice générale par intérim, M^e Suzanne Ouellet, greffier, M^e Richard D'Auray, greffier adjoint ainsi que mesdames et messieurs André Bonneau, Luc Bouvier, Louis Cabral, Pierre Caron, M^e Annie Crousset, Nicole Dumoulin, Mario Harel, Claude Laramée, Catherine Marchand, Marie-Claude Martel, Roland Morin, Marc Pageau, Lucie Poulin, Martin Potvin, Gilles Sabourin, Carole St-Arnaud Gaboury et Michel Tremblay.

Sont absents messieurs les conseillers Frank Thérien et Simon Racine.

CAUP20080122-P1 BUREAU DE L'OMBUDSMAN

11 h 50 - Monsieur Michel Légère, président du Bureau de l'ombudsman, et monsieur Jacques Dionne, secrétaire du Bureau de l'ombudsman accompagnés des commissaires présents, déposent le premier rapport annuel (octobre 2006 au 31 décembre 2007 du Bureau de l'ombudsman).

Le rapport sera déposé officiellement dans le cadre de la séance du conseil du 22 janvier 2008.

Le caucus préparatoire public est suspendu à 12 h 30.

Reprise du caucus préparatoire public à 13 h 30.

Monsieur le conseiller André Laframboise a quitté son siège.

Monsieur les conseillers Alain Riel, Alain Pilon et Yvon Boucher prennent leur siège.

CAUP20080122-P2 PROJET PILOTE DE VOIE RÉSERVÉE AUX AUTOBUS – CHEMIN D'AYLMER

13 h 30 - Monsieur Roland Morin et des membres de l'administration de la Société de transport de l'Outaouais présentent le projet pilote de voie réservée aux autobus sur le chemin d'Aylmer. Le concept consiste à utiliser la voie de gauche du chemin d'Aylmer, direction ouest, à contresens entre la rue Chaudière et Place Samuel de Champlain, entre 6 h et 9 h.

Les travaux de balisage sont prévus en février et les bilans du projet comportant un rapport d'analyse seront déposés en mai prochain.

RECOMMANDATION :**CP-MIE-2008-001**

Adopter le règlement numéro 300-4-2008 visant l'ajout d'une voie réservée aux autobus de la Société de transport de l'Outaouais sur le chemin d'Aylmer, entre la rue Chaudière et la place Samuel de Champlain, entre 6 h et 9 h, du lundi au vendredi.

Madame la conseillère Jocelyne Houle quitte son siège.

La recommandation **CP-MIE-2008-001** est acceptée à l'unanimité.

Conséquemment, le projet d'avis de présentation numéro 69569 pour l'adoption ultérieure du règlement numéro 300-4-2008 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la Ville dans le but d'ajouter une voie réservée au transport collectif sur le chemin d'Aylmer sera déposé dans le cadre de la séance du conseil municipal du 22 janvier 2008.

CAUP20080122-P3**CAUCUS PRÉPARATOIRE**

14 h 00 - Discussions sur les dossiers de l'ordre du jour du conseil municipal du 22 janvier 2008.

- **Item 3.15** – Projet numéro 69517 – Dérogation mineure au règlement de zonage numéro 502-2005 – 144, rue Mirabel – District électoral de la Rivière-Blanche – Yvon Boucher

Proposé par monsieur le conseiller Yvon Boucher
Appuyé par monsieur le conseiller Richard Côté

D'enlever toute mention à l'effet que la dérogation mineure est conditionnelle à la plantation d'une haie de cèdres.

Conséquemment, les mots suivants sont supprimés au troisième considérant « qu'une haie de cèdres sera plantée pour limiter les impacts visuels »

et dans le dispositif de la résolution « conditionnement à la plantation d'une haie de cèdres le long des lignes de lot en périphérie de la remise ».

Un tour de table est fait :

POUR

M. Alain Riel
M. Alain Pilon
M. Patrice Martin
M^{me} Louise Poirier
M. Pierre Phillion
M. Denis Tassé
M. Luc Angers
M. Joseph De Sylva
M. Richard Côté
M. Aurèle Desjardins
M. Yvon Boucher
M. Luc Montreuil

CONTRE

M^{me} Denise Laferrière

Conséquemment, le projet de résolution numéro 69517 sera modifié.

Madame la conseillère Jocelyne Houle reprend son siège.

Monsieur le conseiller Richard Côté quitte son siège.

Les membres du conseil consentent à l'ajout des items suivants :

- **Item 19.1** – Projet numéro 68930 – Modification à la réglementation de la circulation – Rue du Chanoine-Carrière – District électoral de Wright — Parc-de-la-Montagne – Patrice Martin
- **Item 19.2** – Projet numéro --> CE – Entente et requête – Desserte – Services municipaux – Projet commercial intégré Carrefour du Versant Ouest, situé à l'angle de la Montée Paiement et du boulevard Gréber – District électoral du Versant – Joseph de Sylva
- **Item 19.3** – Projet numéro 69647 – Avis de présentation – Règlement numéro 445-2008 autorisant une dépense et un emprunt de 3 025 000 \$ pour effectuer divers travaux d'aménagement de parcs et d'espaces verts et de sentiers récréatifs.
- **Item 19.4** -Projet numéro 69961 – Dépôt du rapport annuel 2007 de l'Ombudsman
- **Item 19.5** - Projet numéro 69962 – Nomination d'un membre – Comité Fêtes et festivals
- **Item 19.6** - Projet numéro 69569 – Avis de présentation - Règlement numéro 300-4-2008 modifiant le règlement numéro 300-2006 concernant la circulation et le stationnement dans les limites de la Ville de Gatineau dans le but d'ajouter une voie réservée au transport collectif sur le chemin d'Aylmer

CAUP20080122-P4

RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE – DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE (DE-CLD Gatineau)

15 h 40 - Madame Catherine Marchand et monsieur Michel Plouffe présentent le nouveau protocole à intervenir entre la Ville et Développement économique – CLD Gatineau pour les années 2008-2011.

Ce protocole sera d'une durée de 4 ans et comprendra notamment des clarifications sur l'assurance responsabilité, les assurances des dirigeants et administrateurs prises en charge par le Développement économique – CLD Gatineau et des clarifications touchant les dispositions relatives à la gestion et à l'encadrement des ressources humaines.

Les contributions monétaires de 2 345 400 \$ de même que celles en services estimées à 253 492 \$, pour un total de 2 598 892 \$, feront également parties de ce protocole.

RECOMMANDATIONS :

CP-UDD-2008-004

Que le conseil accepte l'entente entre la Ville de Gatineau et Développement économique – CLD Gatineau.

CP-UDD-2008-005

Que le conseil autorise le maire ou en son absence le maire suppléant et le greffier ou en son absence l'assistant-greffier à signer la convention à l'intervenir entre la Ville de Gatineau et Développement économique – CLD Gatineau.

Les recommandations **CP-UDD-2008-004** et **CP-UDD-2008-005** sont acceptées à l'unanimité.

Conséquemment, le projet de résolution numéro 69895 – Développement économique – CLD Gatineau – protocole sera déposé pour être adopté par le comité exécutif spécial du 22 janvier 2008 pour recommandation au conseil municipal et ajout comme item 19.7 à l'ordre du jour de la séance du 22 janvier 2008.

Fin du caucus préparatoire public à 16 h 15.

M^e SUZANNE OUELLET
Greffier
Service du greffe